Appels à projets

Recherche clinique et fondamentale

Fondation Artères
20, rue Micheli-du-Crest
CH- 1205 Genève
T. + 41 (0)22 372 56 20
F. + 41 (0)22 781 74 00

e-mail :
contact@arteres.org
Crédit Suisse Genève
IBAN CH75 0483 5094 3228 2100 0
CCP n° 80-500-4

CONTEXTE

Créée en mars 2007 à l'initiative des HUG et de la Faculté de médecine de Genève, Artères est une fondation privée à but non lucratif, dont la mission est de soutenir la médecine publique genevoise. Dans ce but, elle recherche les fonds nécessaires au financement de projets non couverts par les budgets courants des HUG et de la Faculté de médecine de Genève.

La Fondation agit dans les domaines de:
- la recherche clinique
- la recherche fondamentale
- l'amélioration du confort des patients dans les hôpitaux publics genevois.

OBJET DE L'APPEL A PROJETS

Les donateurs de la Fondation peuvent soit :
- agir de manière individualisée, en finançant un projet spécifique dans un domaine de leur choix.
- laisser à la Fondation le soin d'attribuer leur don à l'un de ses trois domaines d'action
- s'associer au programme d'action collectif de la Fondation en faveur des thèmes déterminés par elle.

Le présent appel a pour but de sélectionner les projets qui constitueront ce programme d'action collectif. Ces projets seront présentés aux donateurs potentiels de la Fondation dès 2008, dans le cadre de campagnes de recherche de fonds.

Le financement des projets retenus, dans les limites des fonds récoltés par la Fondation, interviendra dans les trois ans suivant leur sélection par le comité d'évaluation scientifique.

A noter que les projets d'amélioration du confort des patients font l'objet d'un appel séparé.

CHAMP DE L'APPEL A PROJETS

Pour cette première édition, le Conseil de fondation a retenu cinq domaines médicaux correspondant aux objectifs stratégiques des institutions :

- Les maladies cardiovasculaires
- Les neurosciences et le vieillissement
- La médecine femme-mère-enfants
- Les maladies chroniques métaboliques (diabète, obésité, maladies osseuses)
- La transplantation - y compris en oncologie

CRITERES D'ELIGIBILITE ET DE SELECTION DES PROJETS

Les projets proposés doivent être menés dans le cadre des institutions, et émaner de groupes constitués de membres des équipes médicales et de recherche des HUG et/ou de la Faculté de médecine de Genève exerçant dans les cinq domaines médicaux susmentionnés. Ces groupes peuvent intégrer des collaborateurs extérieurs aux institutions.

La durée des projets devra être de trois ans maximum, et le budget libellé par année.

Priorité sera donnée aux projets collaboratifs et translationnels, notamment à ceux intégrant aspects fondamentaux et cliniques (recherche *from bench to bedside*).

Par ailleurs, le Comité d'évaluation scientifique et le Conseil de fondation examineront les projets en tenant compte des critères suivants:

- qualité, originalité et pertinence scientifique du projet
- qualité et pertinence des collaborations proposées
- importance des retombées attendues pour les patients
- stratégie d'organisation des groupes collaborateurs
- indices de faisabilité et de réussite du projet
- adéquation de la demande financière au projet.

MODALITES

Les dossiers de candidature (document annexé) devront être envoyés au secrétariat général de la Fondation **en trois exemplaires** :

- 1 exemplaire papier **signé***,
  adressé à Fondation Artères 20, rue Micheli-du-Crest - 1205 Genève
  *pour les projets de recherche clinique, l'aval du/des chef(s) de service concerné(s) est indispensable.

- 1 exemplaire format électronique à **contact@arteres.org**
  Le document attaché, au format PDF, devra être libellé « *NOM. Prénom.pdf* ».

- 1 exemplaire devra également être adressé par mail ou par courrier au(x) chef(s) et directeur(s) des départements hospitaliers et/ou facultaires concerné(s).

La fondation Artères travaille en contact avec le Centre de recherche clinique (CRC), qui le cas échéant, peut lui faire parvenir des dossiers de projets correspondant à ses domaines d'activité. Afin d'éviter un travail administratif inutile, **les équipes sont priées de ne pas présenter de projet qui aurait déjà fait l'objet d'une demande de financement auprès du CRC**.

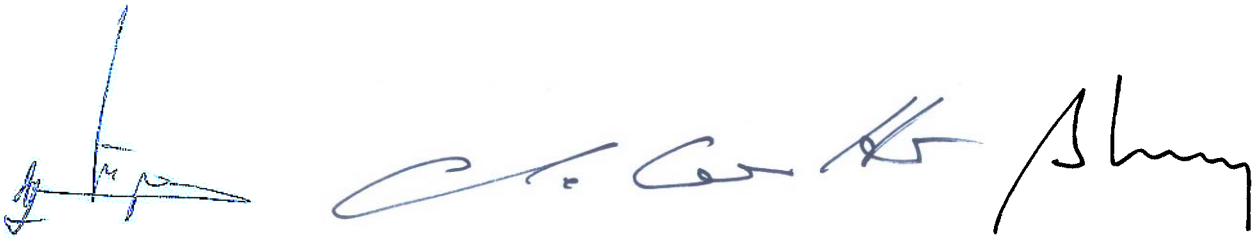

Pr Jean-Louis Carpentier,
Doyen de la Faculté de Médecine de l'Université de Genève

Pre Claude Le Coultre,
Présidente de la fondation Artères

Bernard Gruson,
Président du Comité de direction des HUG

ANNEXE

Dossier de candidature

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Séverine Hutin: secretaire.generale@arteres.org T. +41 22 372 56 20

Laurence Curt : contact@arteres.org T. +41 22 372 56 20

SOUMISSION DE PROJET DE RECHERCHE

INTITULE DU PROJET :

DOMAINE MEDICAL DANS LEQUEL S'INSCRIT LE PROJET :

TYPE DE RECHERCHE : (cocher ce qui convient) ☐ Fondamentale ☐ Clinique

RESPONSABLE DU PROJET ***Signature***

Institution de rattachement : ☐ HUG ☐ Faculté de médecine

Nom, prénom :

Fonction :

Service/département:

E-mail : Tél. & bip :
Fax :

CHEF(S) DE SERVICE CONCERNE(S) : Nom, prénom, service ***Signatures***

-

-

-

-

CHEF(S) DE DEPARTEMENT CONCERNE(S) : Nom, prénom, département, institution de rattachement

-

-

-

-

PARTICIPANT(S) AU PROJET : Nom, prénom, fonction, département, institution de rattachement

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.

Projet soumis au Comité d'éthique le :

Aval du Comité d'éthique obtenu le :

Les éléments à fournir sous format informatique sont les suivants :

A/ Présentation du projet

(4 pages maximum, Arial 11, interligne simple)

1. - Contexte (besoins auxquels répond le projet) - maximum ½ page

2. - Présentation générale du projet, avec le détail des objectifs visés - maximum 2 pages

3. – Perspectives (éléments favorables à la réussite du projet)

4. - Budget provisionnel (cf. point B)

5. - Annexes :

   - résumé biographique du requérant principal - maximum ½ page

   - liste des 5 publications de référence les plus relevantes

B/ Financement du projet

1. - Budget provisionnel (en CHF) : cf. tableau page suivante.

BUDGET PROVISIONNEL (en CHF)

Ressources propres	
Autres financements éventuels obtenus ou demandés, source et durée*	1.
	2.
	3.
	4.
Financement demandé :	
- Frais de personnel & ETP**	
- Equipement	
- Consommables	
- Divers	
Coût total du projet	

* Mention exhaustive obligatoire

** A noter que le financement de postes ne pourra être accordé que pour une période limitée à la mise en place des projets.